

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2962**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Conduite de systèmes industriels option Agroalimentaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC de la Métallurgie	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP Conduite de systèmes industriels (CSI) option Agroalimentaire intervient sur des installations, automatisées ou non, de transformation, d'élaboration, de conditionnement de produits agroalimentaires. Selon la complexité du système qui lui est confié et l'organisation du travail dans l'entreprise, il assure tout ou partie des activités suivantes :

- Préparation de son poste de travail ;
- Réglage du système sur lequel il intervient ;
- Lancement de la production répondant au cahier des charges ;
- Mise en marche du procédé ;
- Approvisionnement en matière d'œuvre ;
- Maintien de la cadence ou des flux de production ;
- Surveillance du bon déroulement de la fabrication ;
- Arrêt et mise en sécurité ;
- Contrôle qualité ;
- Enregistrement des données garantissant la traçabilité du produit ;
- Maintenance de premier niveau ;
- Assistance à l'équipe de maintenance lorsque celle-ci intervient sur le système dont il a la charge.

Le titulaire du CAP Conduite de systèmes industriels est capable de s'adapter très rapidement à différentes entreprises ou secteurs d'activités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Production, transformation et conditionnement de produits des industries agroalimentaires.

Opérateur /Opératrice - Conducteur/conductrice de machine - Conducteur / conductrice d'installation

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2102 : Conduite d'équipement de production alimentaire

H3101 : Conduite d'équipement de fabrication de papier ou de carton

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les unités constituant le diplôme sont les suivantes: - Préparation, approvisionnements, réglages, essais et mise en route.

- Conduite en mode normal, exploitation et production en entreprise.
- Conduite en mode dégradé, assistance à la maintenance.
- Français et Histoire-géographie
- Mathématiques - sciences
- Education physique et sportive
- Unité facultative: Langue vivante

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2003 portant création du certificat d'aptitude professionnelles Conduite de systèmes industriels (JO du 17 janvier 2003), modifié par l'arrêté du 13 juillet 2004 pour les modalités d'accès à la certification (BOEN hors série n° 7 du 7 octobre 2004).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :